

## Conditions générales

---

**L'inscription à des prestations de l'Ecole Suisse de Ski Moléson-sur-Gruyères implique l'acceptation des présentes conditions.**

### 1. Intervenants

Tous les moniteurs de l'ESS Moléson ont suivi une formation validée par Swiss SnowSport, Jeunesse et Sport et/ou par l'Ecole Suisse de Ski de Moléson-sur-Gruyères. Toutes autres formations équivalentes peuvent être prise en compte lors de l'admission d'un nouveau collaborateur. L'ESS Moléson s'engage à certifier que tous ses moniteurs sont aptes et compétents pour exercer l'enseignement du ski ou autres disciplines assimilées.

### 2. Tarifs

Les tarifs de l'ESS Moléson sont affichés dans nos bureaux, sur notre site internet, sur les confirmations de réservation ainsi que sur les divers documents de communication de l'école de ski.

Les tarifs indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par les moniteurs de l'ESS Moléson ainsi que les remontées mécaniques durant la leçon et excluent toutes autres prestations (assurance, matériel, transport et repas sauf prestations mentionnées).

### 3. Paiement

Les leçons sont encaissées à la réservation. Vous avez la possibilité d'effectuer le paiement grâce aux différents moyens cités ci-dessous :

- En ligne par carte bancaire ou avec un bon cadeau
- Au guichet en espèces, bon cadeau, carte bancaire ou twint

### 4. Conditions spécifiques aux cours

- Les cours collectifs ont lieu à partir de 3 participants excepté pour certains cours collectifs spéciaux durant lesquels le nombre de participant minimal peut être abaissé.
- La durée du cours comprend les déplacements et attentes aux remontées mécaniques. Le moniteur n'est pas tenu d'attendre les retardataires au départ des cours collectifs.
- Les cours collectifs sont en principe dispensés en français.
- En cours particulier, le moniteur parlera la langue souhaitée par l'élève dans la mesure de nos disponibilités.

**Les leçons ont lieu par tous les temps.** Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par l'Ecole Suisse de Ski Moléson. Il n'y aura lieu à aucun remboursement, report ou indemnisation.

### 5. Annulation ou interruption du fait de l'ESS Moléson

L'ESS Moléson se réserve le droit de reporter ou d'annuler un ou plusieurs cours aux conditions suivantes :

- En cas de conditions météorologiques exceptionnelles.
- Dans le cas où l'ESS Moléson n'est plus en mesure de fournir les prestations réservées par le client.

Dans ces cas l'ESS Moléson s'engage à reporter les cours annulés ou à rembourser totalement ses clients pour toutes les prestations achetées auprès de l'ESS Moléson durant la période d'annulation.

## 6. Annulation ou interruption du fait du client

Seules les informations figurant sur les tickets de cours sont valables. Ils sont valables uniquement pour les dates, les horaires et les prestations indiquées. En cas d'absence de l'élève au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre.

- Toute réservation peut être annulée ou modifiée sans frais au plus tard 7 jours avant le début du cours. Pour toute modification ou annulation durant la semaine (7 jours précédant le cours, mais au maximum 48h avant le cours, le client devra s'acquitter des frais administratifs de CHF 30.-
- Pour toute modification ou annulation dans les 48 heures précédant le cours, le client devra s'acquitter du 100% de la somme due.

Il est recommandé de conclure une assurance annulation «ESS Protect» disponible lors de l'achat des cours de ski (détail ci-dessous).

### Explicatif d'une annulation sans l'assurance «ESS Protect»

J-9	J-8	J-7	J-6	J-5	J-4	J-3	J-2	J-1	JJ
Annulation sans frais			Annulation avec frais administratifs de CHF 30.-				Le cours reste dû		

### Explicatif d'une annulation avec l'assurance «ESS Protect»

J-9	J-8	J-7	J-6	J-5	J-4	J-3	J-2	J-1	JJ
Annulation sans frais						Annulation sous condition*			

\* Maladie, un certificat médical peut être demandé.

\* Accident, un certificat médical peut être demandé.

\* Fermeture totale ou partielle du domaine skiable.

\* Accès principal à la station impraticable.

## 7. Responsabilité

L'ESS Moléson décline toute responsabilité en cas d'accident, chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance accident.

## 8. Droit à l'image

Le client donne à l'ESS Moléson l'autorisation de publier, d'exposer ou de diffuser la ou les photographies et vidéos prises durant les cours. Cette autorisation vaut pour tout usage (publications, site internet...) Si vous ne souhaitez pas donner votre autorisation, prière de nous en avertir.

## 9. Conflits

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si un accord à l'amiable ne pouvait être trouvé, seul le droit suisse serait applicable.

## Conditions générales de vente

---

### 1. Services vendus

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à tout achat de services (cours de ski, snowboard) par l'intermédiaire de notre site internet et définissent les modalités de notre intervention ainsi que les obligations respectives des parties.

### 2. Commande

Toute validation de la commande sur notre site et du paiement effectué implique l'adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales.

Vous pouvez payer avec votre carte de crédit VISA ou Mastercard ainsi qu'avec PostFinance Card ou PostFinance E-Finance mais également par facture (en principe envoyée par mail). La TVA est incluse dans le prix et l'avis de débit de votre organisme payeur attestera votre règlement. Toute commande s'effectue au moyen de notre bon de commande en ligne, dûment rempli dans toutes les zones obligatoires (indiquées avec un astérisque). Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande.

Les services commandés demeurent la propriété de l'ESS Moléson jusqu'au complet paiement du prix.

### 3. Prix

Les prix de nos produits sont libellés en CHF, toutes taxes comprises. En cas de commande depuis un pays autre que la Suisse, si des droits ou taxes locales sont exigibles, le paiement de ces droits et taxes sont à votre charge. A aucun moment l'ESS Moléson ne sera redevable de ces sommes. Toute démarche administrative qui y serait relative est exclusivement effectuée par vos soins.

Toutes les commandes sont payables en CHF.

L'ESS Moléson se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis, cependant les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au jour de l'enregistrement des commandes, sous réserve des places disponibles.

### 4. Paiement

Le prix est payable en totalité au moment de la commande, par les moyens de paiement mis en place sur notre site internet carte bancaire (carte Visa, Mastercard), par facture, par PostFinance Card ou PostFinance EFinance en indiquant dans la zone prévue à cet effet sur le bon de commande le numéro de votre carte, sa date de validité ainsi que son code de sécurité (paiement sécurisé) Les paiements en ligne sont sécurisés par le système Paiements SIX Payment Services.

### 5. Disponibilité

Nos offres de prestations et de prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site, dans la limite des places disponibles.

En cas d'indisponibilité de prestation après passation de votre commande, nous vous en informerons par mail ou par courrier dans les meilleurs délais. Vous pourrez alors demander l'annulation ou le remboursement de votre commande.



#### **6. Livraison**

Les prestations commandées (inscriptions) seront prises en compte dès le paiement reçu. L'acheteur sera informé immédiatement en cas de modification majeure.

#### **7. Droit de rétractation**

Conformément au droit suisse, toute personne ayant passé une commande sur un site suisse dispose d'un délai de 7 jours [calendaires] pour faire valoir son droit de rétractation. Le délai démarre à compter de la date de validation de votre paiement.

#### **8. Protection des données**

Les informations communiquées par le client sont indispensables au traitement de sa commande et seront transmises à l'éditeur pour la mise en service de son abonnement. Le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces informations en s'adressant à l'éditeur : Ecole Suisse de Ski Moléson-sur-Gruyères.

Votre adresse peut être transmise à des tiers, ce à quoi vous pouvez à tout moment faire opposition.

#### **9. Propriété intellectuelle**

Tous les textes, commentaires et images reproduits sur le site [www.club-moleson.ch](http://www.club-moleson.ch) sont réservés au titre des droits d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Toute reproduction totale ou partielle des contenus indiqués est strictement interdite.

#### **10. Responsabilité**

Les services proposés sont conformes à la législation suisse en vigueur. L'ESS Moléson ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas d'événement de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des moyens de transport et/ou moyen de communications, inondation, incendie. L'ESS Moléson pourra rembourser le paiement dans le cas d'annulation de prestations tout ou parties qui ne pourraient être reportés à une date ultérieure dans le cas où il n'y a plus de possibilités d'exécution des prestations payées.

#### **11. Droit applicable et litiges**

Le présent contrat est soumis à la loi suisse. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux Suisses seront seuls compétents.

#### **12. Modification des conditions générales de vente**

L'Ecole Suisse de Ski Moléson-sur-Gruyères se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions générales de vente applicables sont celles figurant en ligne au jour de la commande.

## Conditions générales ESS Protect

---

ESS Protect est une assurance proposée aux clients afin d'assurer les cours achetés auprès de l'ESS Moléson et cela en cas d'accident, de maladie ou lorsque les cours n'ont pas lieu pour cause de fermeture du domaine skiable, route d'accès à la station impraticable ou de fermeture d'installations de remontées mécaniques.

### 1. Assureur

L'assureur est l'ESS Moléson qui propose une prestation d'assurance sous la marque « ESS Protect».

### 2. Preneur d'assurance

Le preneur d'assurance est une personne ayant réservé ou acheté des cours auprès de l'ESS Moléson et ayant souscrit une assurance « ESS Protect».

### 3. Prestations assurées

« ESS Protect » assure uniquement les cours réservés ou achetés auprès de l'ESS Moléson.

### 4. Montant de la prime

CHF 5.- par jour et par personne

### 5. Validité de l'assurance

L'assurance est valable dès son achat et plus précisément durant la période des jours de cours achetés à l'ESS Moléson. Seuls les cours de la personne assurée seront couverts par « ESS Protect ».

### 6. Objet du contrat

L'assureur garantit le remboursement au prorata-temporis ou le remplacement des cours manqués et cela selon les conditions de l'assurance.

### 7. Conditions de l'assurance

« ESS Protect » assurera les prestations mentionnées ci-dessus dans les situations suivantes :

- En cas d'accident de la personne assurée et cela sur présentation d'un certificat médical uniquement.
- En cas de maladie de la personne assurée et cela sur présentation d'un certificat médical réalisé durant la période de validité de l'assurance.
- En cas de route d'accès menant à la station impraticable.
- En cas de fermeture complète du domaine skiable.
- En cas de fermeture partielle de domaine skiable et cela uniquement si le déplacement du cours (lieu & horaire) n'est pas réalisable pour l'assureur.

### 8. Remboursement

Le remboursement au prorata temporis ou le remplacement des cours est à faire valoir directement au bureau de l'ESS Moléson durant le séjour de l'assuré à Moléson. Seuls les cas de maladie ou accident ne permettant pas le déplacement de la personne assurée ou de ses proches pourront se régler ultérieurement par courrier ou Email.

### 9. Bases légales

Le présent contrat est soumis au droit suisse et le for juridique se trouve à Bulle. Les dispositions de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que le code des obligations (CO) sont aux surplus applicables.

### 10. Exclusions de couvertures

Toutes autres situations que celles mentionnées sous le point 7. Usage de drogue, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin. état d'ébriété, actes intentionnels et dols, inobservation consciente d'interdictions officielles. Suicide, tentative de suicide ou automutilation.